

# L'ESSENTIEL DU CSE de Juin 2025



## **ENCORE DEUX BOUTIQUES QUI FERMENT!**

Le verdict est tombé: Liévin et Amiens Carré Royal seront transférées vers la filiale Orange Store au S1 2026:

- 24 salariés concernés,
- Délai de route augmenté,
- Impact écologique,
- Bouleversement personnel.

Le fonctionnement du **reclassement** reste identique avec **3 propositions** de poste, avec la possibilité d'**intégrer** la filiale **Orange Store.** 

**FOCom** dénonce, **toujours** et **encore**, les choix **politiques** et **stratégiques** du groupe, avec des conséquences **désastreuses** pour les **salariés** :

- Perte de repères avec des incertitudes sur l'avenir,
- Déséquilibre Vie privée vs Vie professionnelle,
- Stress anxiogène et augmenté / Santé dégradée,
- Allongement des déplacements.

Au **détriment** de toutes **valeurs humaines**, la recherche de la **performance** financière **nuit gravement** à la **santé** des salariés d'Orange .



FOCom exige que l'entreprise prenne la pleine mesure de sa responsabilité sociale





FOCom reste toujours à vos côtés





## L'ESSENTIEL DU CSE de Juin 2025



### FO Com a participé à la rédaction de l'avis motivé des élus CSE sur l'ensemble des bilans HSCT 2024

Les **élus** du **CSEE DOGNE** constatent que les bilans HSCT 2024 des différents périmètres mettent en lumière une situation globalement contrastée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

- •Accidents du travail : La tendance générale est à la hausse du nombre d'accidents, avec des taux de fréquence et de gravité, en croissance, sur plusieurs périmètres. Les chutes de plain-pied, la manutention et les accidents lors des déplacements professionnels et des activités « métiers » restent des causes majeures, malgré les actions de sensibilisation menées.
- •Maladies professionnelles : Les déclarations de maladies professionnelles, notamment les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les risques psychosociaux (RPS), demeurent faibles au regard de la réalité du terrain, ce qui laissent supposer une sous-déclaration persistante.
- •Prévention et formation : Les efforts réalisés en matière de prévention (ateliers, campagnes de sensibilisation, dotations ergonomiques), le nombre de formations à la sécurité et au secourisme restent insuffisant dans la plupart des périmètres, au regard des résultats obtenus. L'investissement dans les essentiels de la prévention doit être renforcé.
- •Dialogue social: La participation des représentants du personnel et le fonctionnement des CSSCT sont globalement satisfaisants, mais la prise en compte des alertes et des préconisations médicales doit être améliorée, notamment sur l'aménagement des postes et du télétravail.
- •Coût indirect : L'augmentation du coût indirect des accidents du travail souligne l'urgence d'une politique de prévention plus ambitieuse et efficace.

#### Points positifs

- •Engagement des équipes HSCT et des représentants du personnel.
- Diversité des actions de prévention engagées.
- •Suivi des partenaires et attention portée aux sous-traitants.
- •Améliorations ponctuelles sur l'ergonomie et l'adaptation des postes.

#### <u>Points à améliorer</u>

- •Hausse **préoccupante** des accidents du travail sur plusieurs périmètres.
- •Prévention insuffisante sur les risques majeurs identifiés (chutes, TMS, RPS).
- Sous-déclaration des maladies professionnelles.
- •Formations sécurité et secourisme à renforcer.
- •Prise en compte perfectible des préconisations médicales et des alertes des IRP.
- •Suivi des partenaires à consolider, notamment sur la sécurité des sous-traitants.

#### **Conclusion**

L'ensemble des élus du CSE DOGNE estime que, malgré les efforts constatés, les résultats en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail restent insuffisants, à la vue des bilans et des attentes des salariés. Ils appellent à renforcer la prévention, notamment contre les risques physiques et psychosociaux, et à améliorer le dialogue social pour mieux appliquer les recommandations. Tout en saluant les actions de prévention effectuées en 2024, ils soulignent et s'interrogent, avec inquiétude, sur l'augmentation des accidents, la sous-déclaration des maladies professionnelles et le manque de formations qui montrent la nécessité d'un plan d'action ambitieux, efficace et concerté, pour 2025.

#### **POUR GARDER LE CONTACT**





Téléchargez votre application mobile FOCom Orange!

